

FIGURE 68 : CARTE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES 2/2

PROJET ÉOLIEN
D'AUBIGNÉ

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate

-  Secteur sans visibilité théorique vers le projet éolien

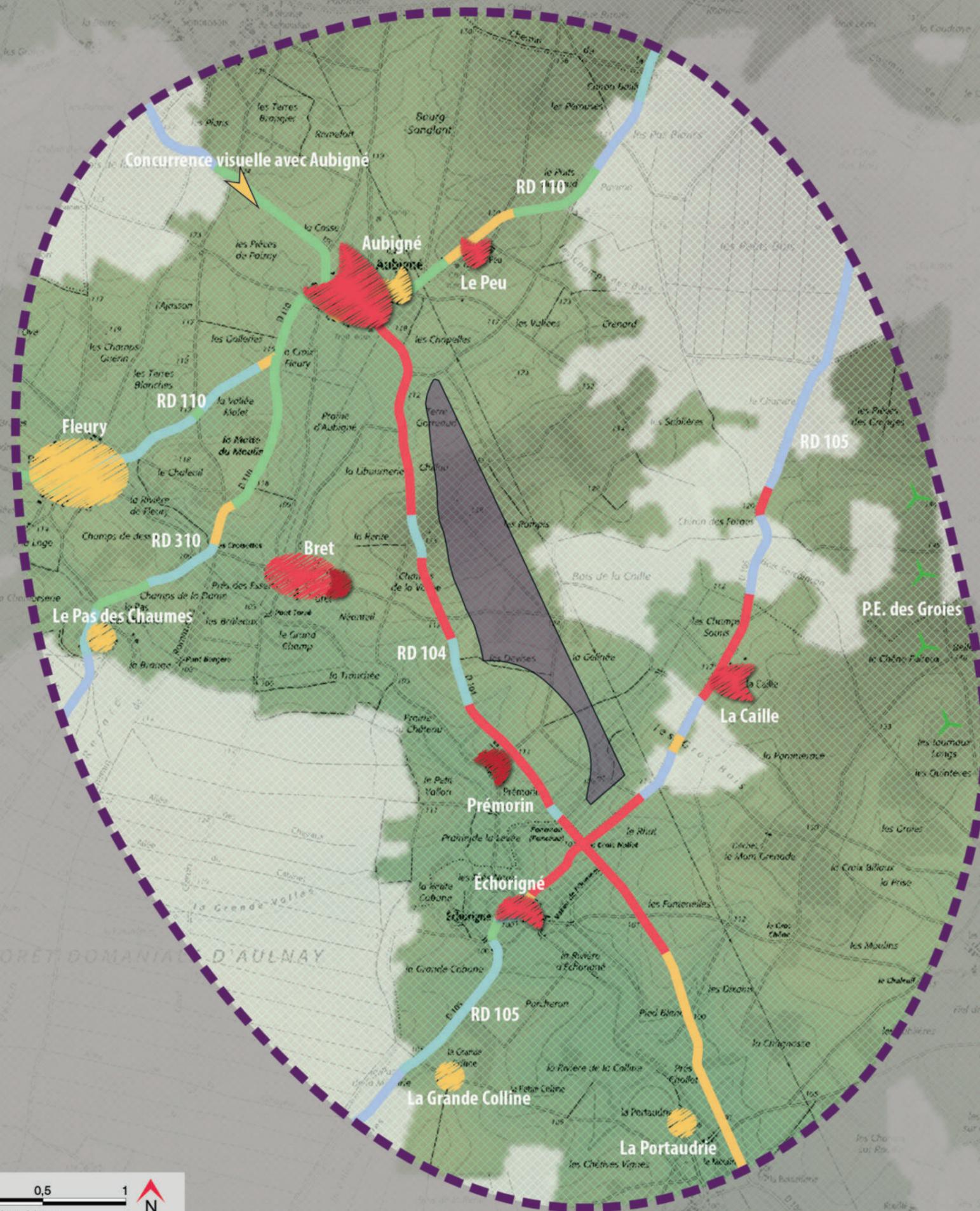
Gradient de la sensibilité paysagère

-  Très faible
-  Faible
-  Modérée
-  Forte
-  Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

-  Perception des unités paysagères
-  Perception depuis les axes de communication
-  Perception des vallées
-  Visibilité depuis un Monument Historique
-  Visibilité depuis un site protégé
-  Visibilité depuis un site patrimonial remarquable
-  Perception depuis l'habitat
-  Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg ou covisibilité avec un Monument Historique

-  Éolienne en instruction



ÉTUDE DES VARIANTES

PARTIE 2

PARTIE 2. ÉTUDES DES VARIANTES

La démarche de définition de la configuration finale du parc éolien s'inscrit dans une réflexion globale et itérative.

L'implantation finale est déterminée au terme d'une comparaison de variantes potentielles combinant, entre autre, géométrie du projet et choix du modèle d'éolienne. Cette évaluation croise la faisabilité technique, foncière et économique du projet, avec sa cohérence paysagère, écologique et plus généralement environnementale.

D'un point de vue paysager, l'impact visuel du projet est estimé grâce à la réalisation de photomontages qui permettent de se représenter le nouveau paysage avec les éoliennes construites. Ils sont réalisés depuis des points de vue représentatifs des enjeux identifiés lors de l'analyse paysagère de l'état initial, et permettent d'appréhender la lisibilité de l'implantation et son ancrage dans le site, notamment vis-à-vis des lignes de force, ainsi que les rapports d'échelle, en fonction de l'altimétrie, des interdistances, de la taille apparente (qui est fonction de l'éloignement) et du nombre d'éoliennes.

Implanter les éoliennes dans le respect du paysage contribue à l'acceptation future du projet.

A . PRÉSENTATION DES VARIANTES

Plusieurs variantes ont été étudiées afin de définir le projet éolien le plus adapté aux caractéristiques et aux différentes contraintes du site.

Pour le projet éolien d'Aubigné, les éléments qui ont motivé le choix des variantes sont (sans ordre de priorité) :

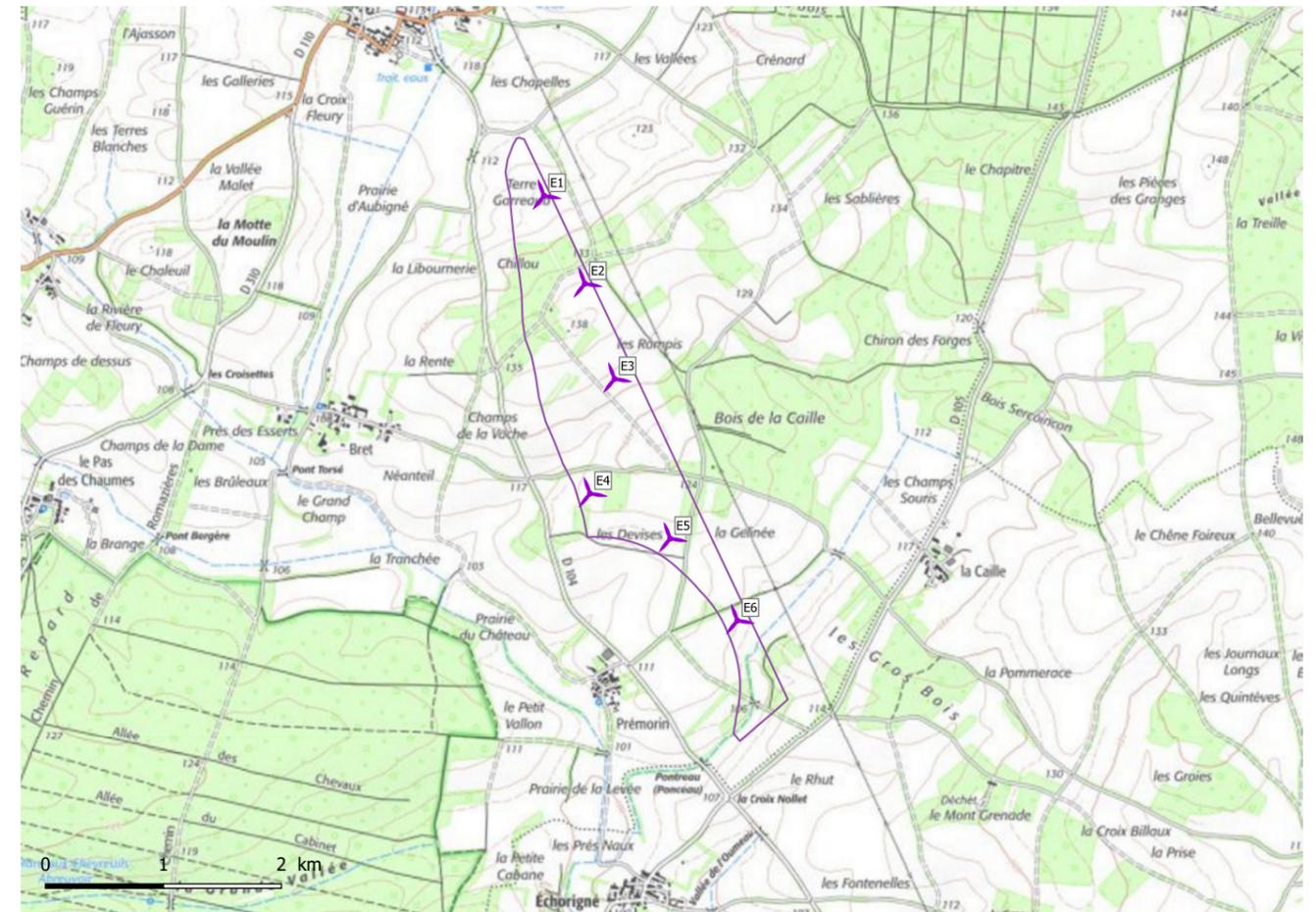
- > L'optimisation des interdistances
- > La limitation de l'encombrement
- > le recul vis-à-vis des habitations et la lisibilité du projet depuis ces lieux de vie, surtout ceux de l'aire d'étude immédiate
- > La maximisation des distances aux haies et boisements

Parmi les éléments facilitant la lisibilité du projet on retrouve :

- > la régularité des interdistances entre les éoliennes
- > une géométrie sobre, à front unique

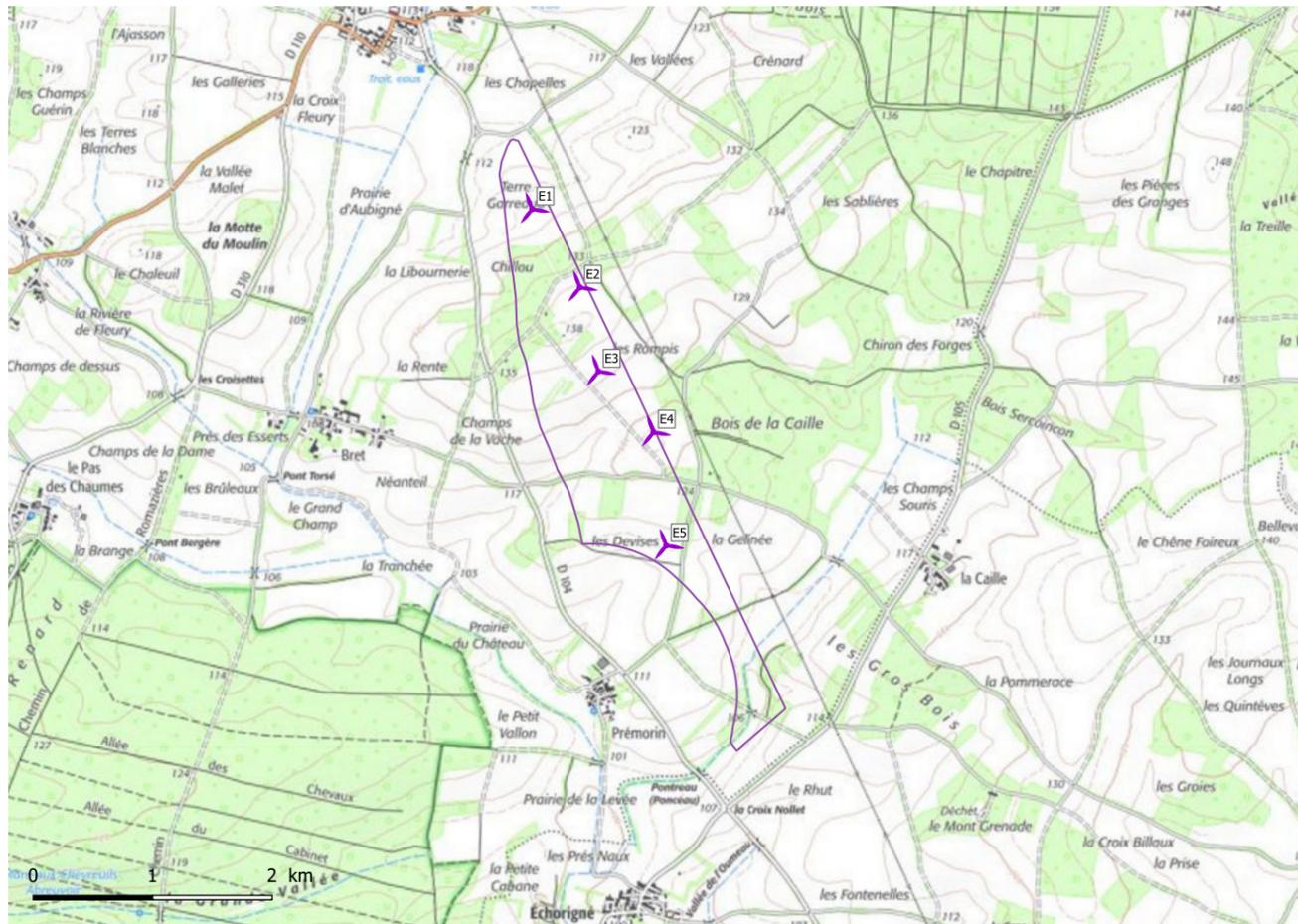
Au final, 3 variantes d'implantation ont été projetées et comparées. Pour chacune d'entre elles, une description synthétique est présentée ci-après.

■ VARIANTE 1



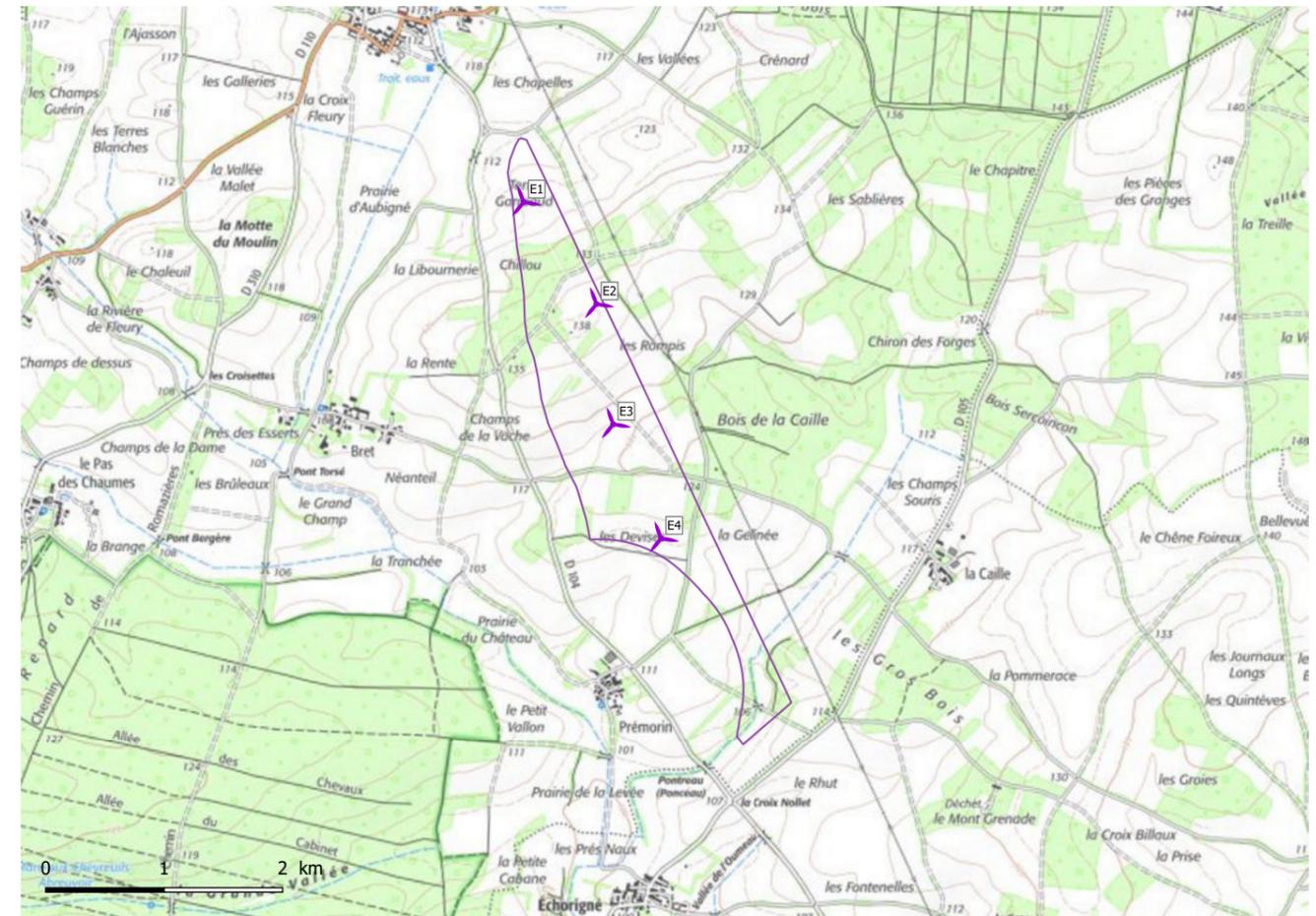
Nombre d'éolienne	6
Géométrie entre éoliennes	Courbe irrégulière de 6 éoliennes, orientation nord-sud
Interdistances entre éoliennes	Interdistances irrégulières
Distance minimale d'une habitation	~ 560 m (E6), hameau de Prémorin
Cohérence paysagère	Cette variante à 6 éoliennes présente un tracé de cisaillement dû à la position de l'éolienne E4. Les machines de cette implantation sont proches du bourg d'Aubigné et du hameau de Prémorin où un potentiel risque d'encerclement est identifié. L'effet d'étalement est conséquent pour le hameau de Bret mais relativement réduit pour Aubigné du fait de son positionnement au nord.

■ VARIANTE 2



Nombre d'éolienne	5
Géométrie entre éoliennes	Front ondulé simple de 5 éoliennes, orienté nord-sud
Interdistances entre éoliennes	Interdistances irrégulières
Distance minimale d'une habitation	~ 600 m (E5), hameau de Prémorin
Cohérence paysagère	Cette variante à 5 éoliennes présente une ligne irrégulière orientée nord-sud. Cette implantation présente un nombre limité d'éoliennes à proximité de Prémorin ce qui réduit l'effet d'encerclement depuis ce hameau. De plus, bien qu'irrégulière, cette implantation présente une ligne simple d'éoliennes parallèle à la ligne haute tension ce qui facilite la lecture du projet. Depuis Aubigné, l'effet d'étalement sur l'horizon est faible du fait de son implantation bien qu'un effet de chevauchement visuel des éoliennes soit perceptible depuis la frange de bourg.

■ VARIANTE 3



Nombre d'éolienne	4
Géométrie entre éoliennes	Front ondulé simple de 4 éoliennes, orienté nord-sud
Interdistances entre éoliennes	Interdistances régulières
Distance minimale d'une habitation	~ 600 m (E4), Hameau de Prémorin
Cohérence paysagère	Cette variante à 4 éoliennes présente une implantation en ligne simple avec un décalage de l'éolienne E2 par rapport à l'alignement des autres éoliennes. Cette implantation présente un nombre plus faible d'éoliennes ce qui limite l'étalement horizontal (depuis Bret et Prémorin) et l'effet de chevauchement visuel depuis les lieux de vie. En outre, les interdistances sont régulières et donne plus de lisibilité au projet.



B . CHOIX DU GABARIT DES ÉOLIENNES

Au stade de l'état initial, la réflexion du projet s'est portée sur l'implantation d'éoliennes ayant une hauteur de 180m en bout de pale. C'est cette valeur théorique qui a été retenue pour définir le bassin visuel maximal du projet et qui a permis de définir les aires d'études de l'état initial. Le choix du Gabarit des variantes s'est porté sur une hauteur totale similaire de 176,5m.

Ainsi, la présente étude des variantes s'attache à comparer des scénarios avec des éoliennes de 176,5m de hauteur maximale en bout de pale, et aura pour objectif de définir les différences de perceptions avec un nombre variable d'éoliennes dont les positions changent le profil en courbe du parc.

Le gabarit des variantes 1 et 2 est similaire, avec un modèle N149 pour une hauteur totale de 179,5m et 74,5m de longueur de pale. En revanche pour la variante 3, les dimensions du rotor sont différentes avec le modèle N133 pour une hauteur totale de 176,5m et 66,5m de longueur de pale.

Photomontage comparatif n° 1 : Perception depuis la RD 129

Point de vue n°15 dans le carnet de photomontages - Vue à 180°

Depuis ce point, les vues s'ouvrent largement sur les parcelles cultivées avec à l'horizon la présence des boisements de l'unité paysagère de «la Marche Boisée».

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

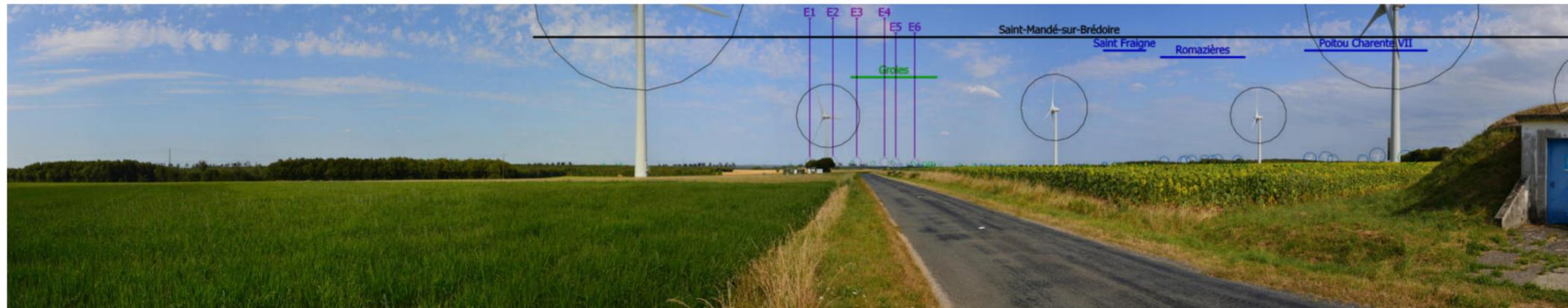
- les effets cumulés avec le parc éolien de Saint-Mandé-sur-Brédoire
- la perception depuis la RD 129

Dans les trois variantes, le projet d'Aubigné est visible dans l'alignement de la route en superposition avec le parc en instruction des Groies. Le parc de Saint-Mandé-sur-Brédoire à proximité est très prégnant et monopolise l'attention ce qui limite l'attrait visuel du projet.

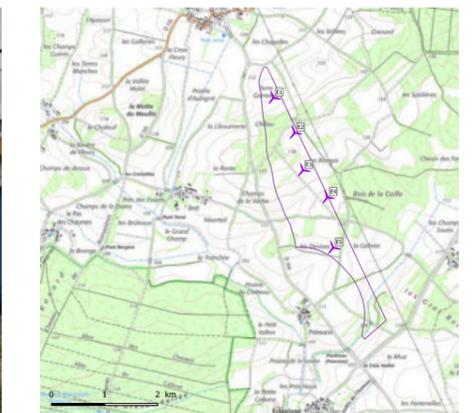
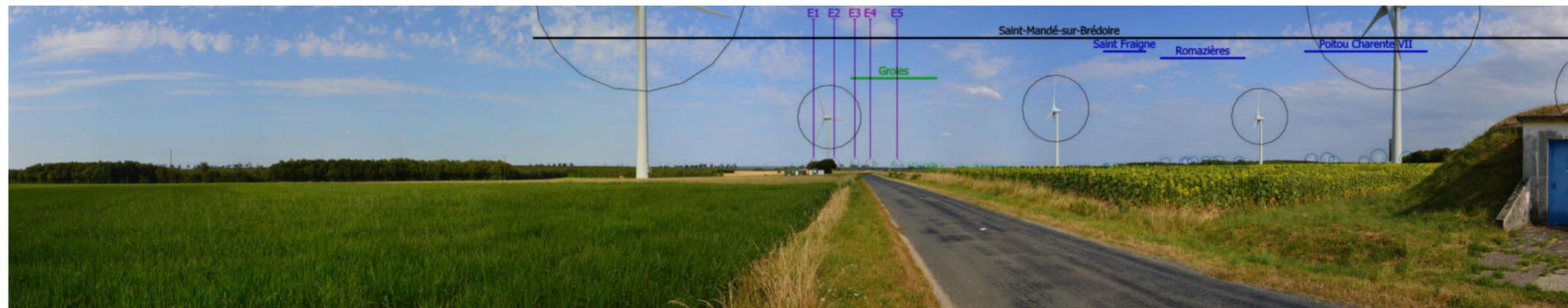
Dans la variante 1, l'emprise horizontale est plus importante que les variantes 2 et 3. La perception de ces dernières sont assez similaires. La variante 3 est toutefois plus lisible avec des interdistances régulières. Elle dispose par ailleurs d'une réduction du nombre d'éolienne allégeant la densité visuelle du motif éolien. La hauteur apparente varie peu et reste à l'échelle des composantes du paysage à l'horizon tels que les boisements.

Ainsi, la variante n°3 est la plus favorable depuis ce point de vue.

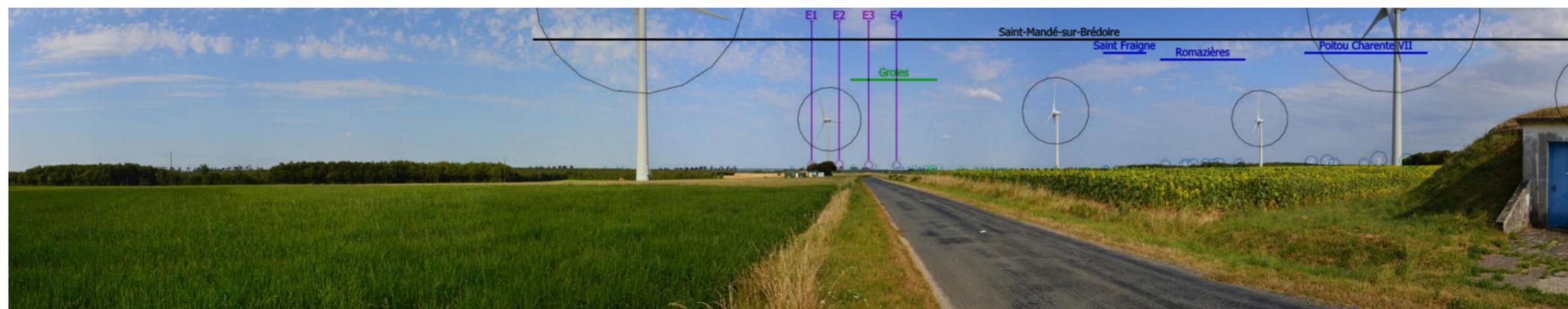
Variante 1



Variante 2

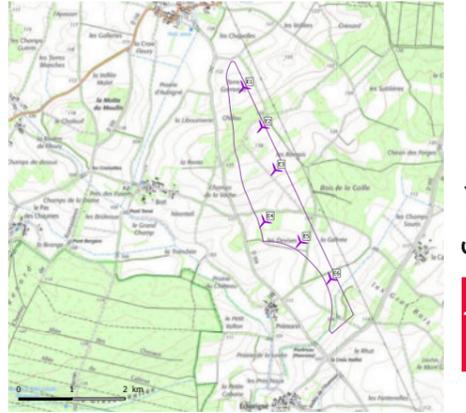


Variante 3

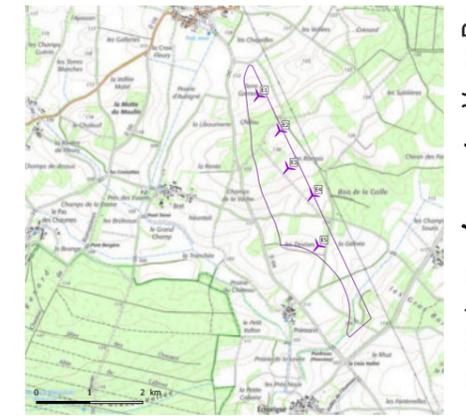


Vue photoréaliste avec esquisse

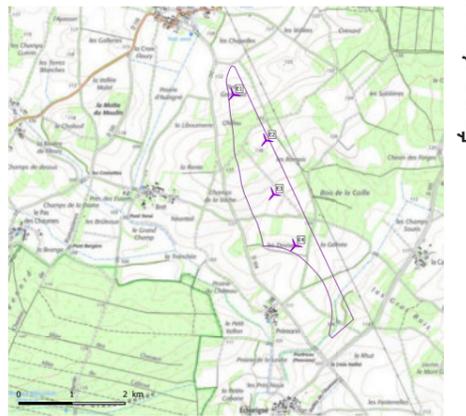
Variante 1



Variante 2



Variante 3



Vue photoréaliste

Photomontage comparatif n° 2 : Perception depuis le hameau de Prémorin

Point de vue n°37 dans le carnet de photomontages - Vue à 180°

Depuis ce point, les vues sont fermées par les habitations du hameau. La proximité du projet rend sa prégnance importante.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- la perception depuis le hameau de Prémorin

Dans les trois variantes, les éoliennes du projet émergent des toits de la trame bâtie du village. Les éoliennes les plus proches sont à moins de 1 kilomètre et sont ainsi partiellement visibles.

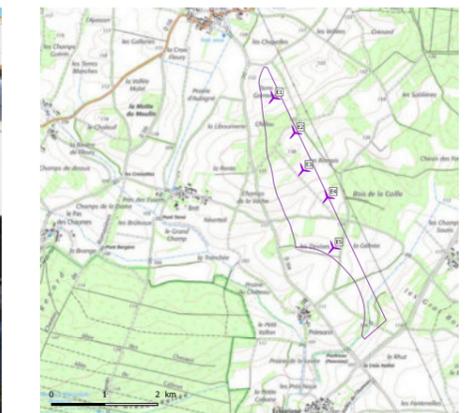
Dans la variante 1, les éoliennes E4, E5 et E6 sont très prégnantes. La perception des variantes 2 et 3 est similaire depuis ce point de vue. La suppression de E6 et le déplacement de E4 (variantes 1 et 2) limite la visibilité des éoliennes. Les pales de l'éolienne la plus proche E5 (variante 1 et 2) et E4 (variante 3) sont visibles en raison de la proximité.

Les variantes n°2 et 3 présentent un profil semblable plus favorable que la variante 1 depuis ce point de vue.

Variante 1



Variante 2

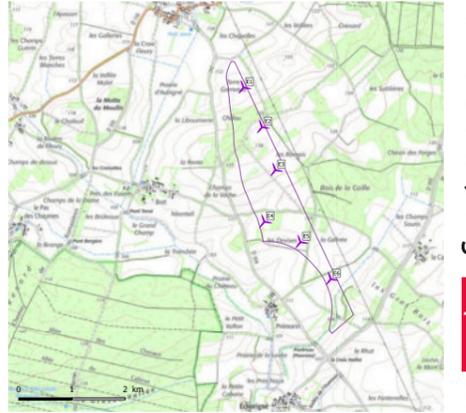


Variante 3

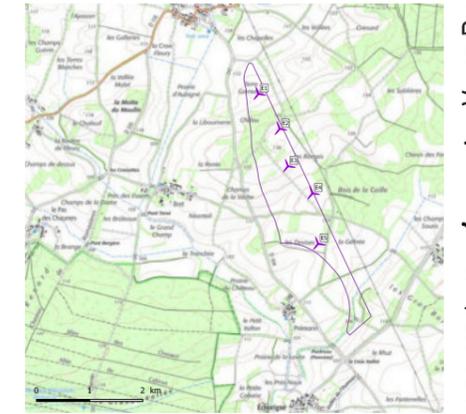


Vue photoréaliste avec esquisse

Variante 1



Variante 2



Variante 3



Vue photoréaliste

Photomontage comparatif n° 3 : Perception depuis l'entrée ouest du hameau de Bret

Point de vue n°37 dans le carnet de photomontages - Vue à 180°

Depuis ce point, les vues sont relativement ouvertes, écourtées par la trame bâtie et la végétation associée.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

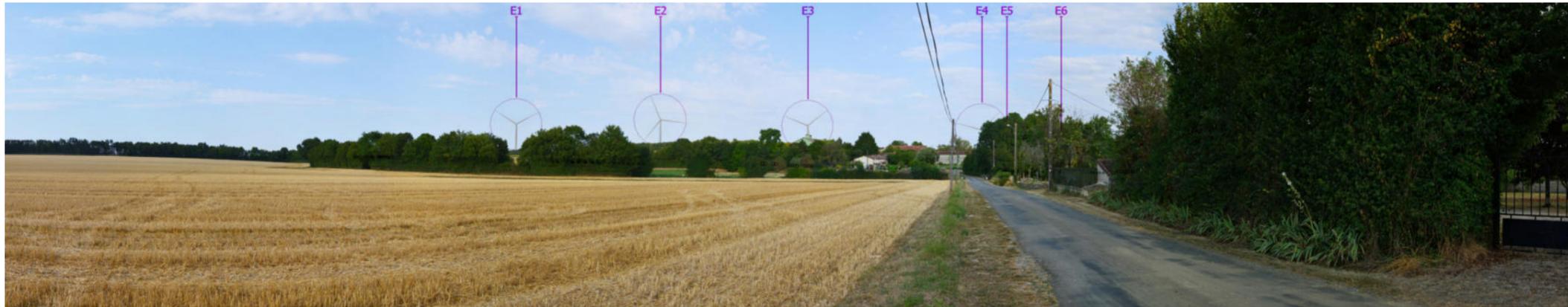
- L'entrée ouest du hameau le Bret

Dans les trois variantes, le parc apparaît derrière la végétation et les éléments bâtis.

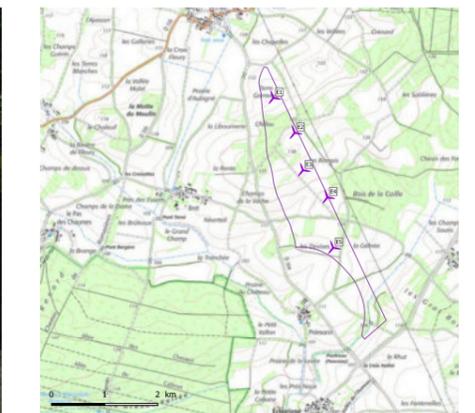
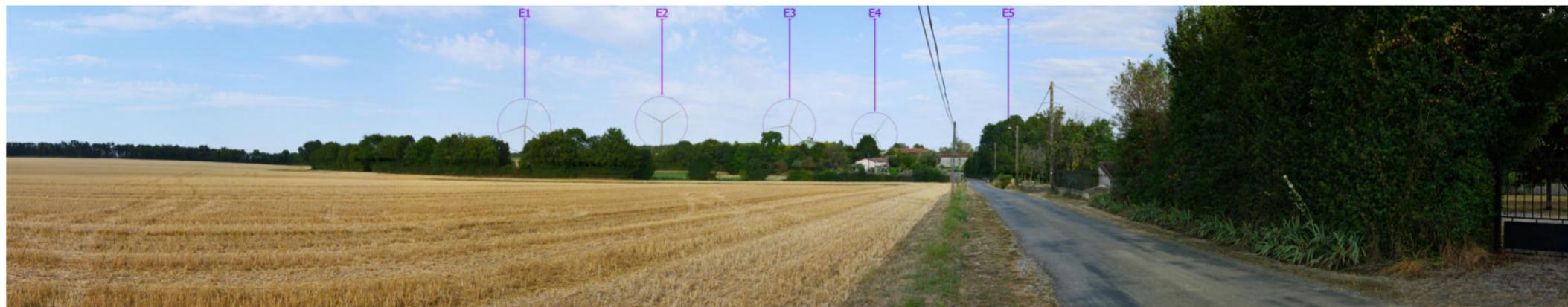
Dans la variante 1 et 2 le nombre d'éoliennes visibles est plus important que pour la variante 3 et leur interdistances sont plus irrégulières. Le décalage de E4 sur la variante 2 explique sa hauteur apparente inférieure à l'alignement des autres éoliennes ce qui trouble légèrement la lecture du projet depuis ce point. Les interdistances sont régulières sur la variantes 3, et la voilure du rotor est visible avec une prégnance plus faible.

Ainsi, la variante n°3 est la plus favorable depuis ce point de vue.

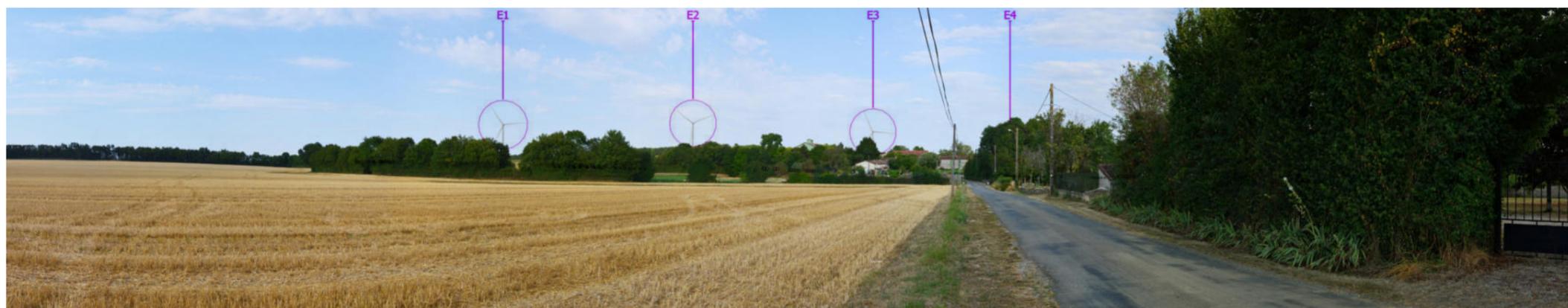
Variante 1



Variante 2

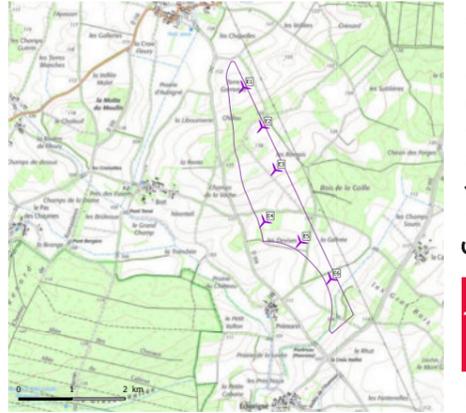


Variante 3

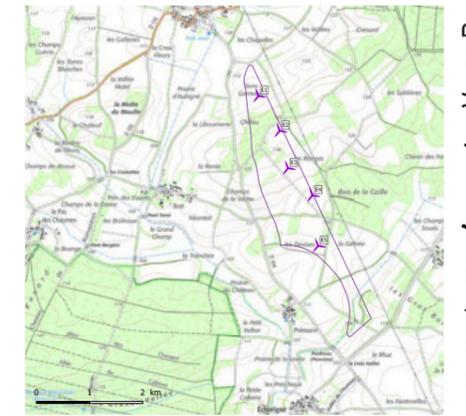


Vue photoréaliste avec esquisse

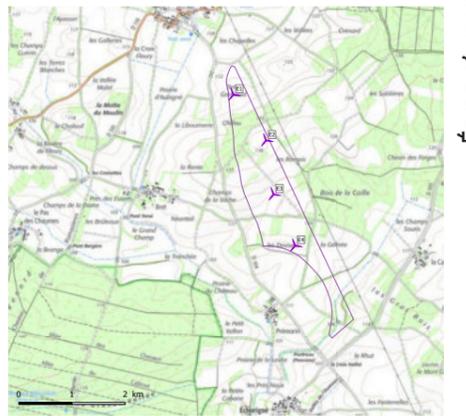
Variante 1



Variante 2



Variante 3



Vue photoréaliste

Photomontage comparatif n° 4 : Perception depuis le hameau de la Caille

Point de vue n°48 dans le carnet de photomontages - Vue à 180°

Depuis ce point, les vues sont ouvertes en direction du projet. Ce dernier est tronqué par les boisements qui emplissent l'horizon.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

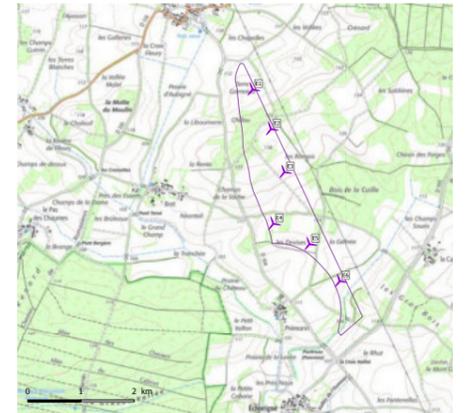
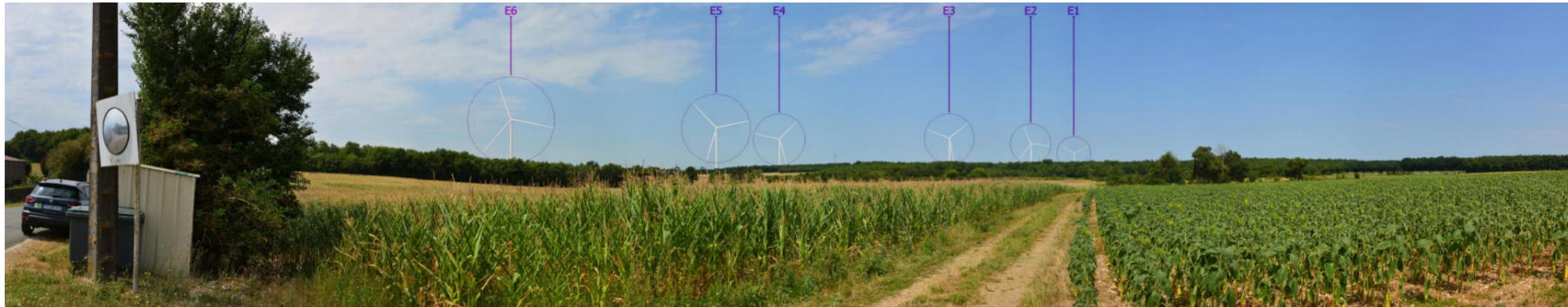
- la perception depuis les plateaux boisés
- la perception depuis la RD 105
- la perception depuis le hameau de la Caille

Dans les trois variantes, le parc apparaît en arrière plan des boisements.

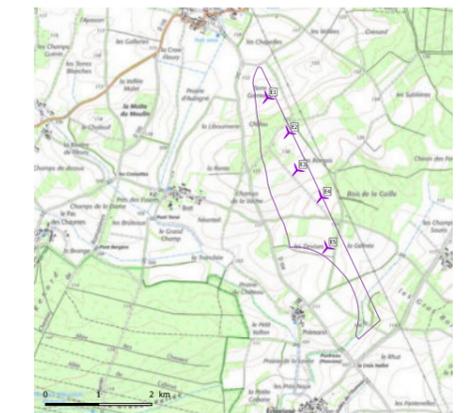
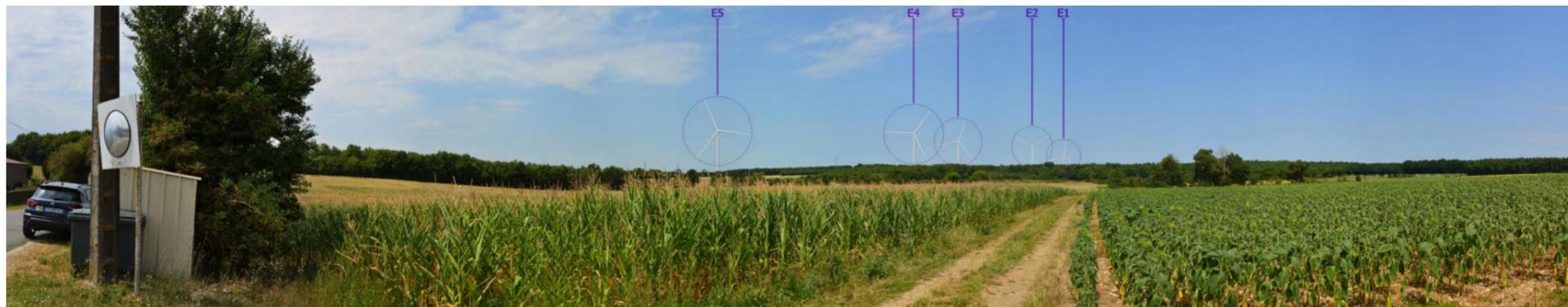
L'implantation de la variante 1 génère un étalement de l'emprise horizontale plus important que les variantes 2 et 3. Sur la variante 2, un chevauchement visuel de rotor est présent avec les éoliennes E4 et E3 troublant ainsi la lecture du parc en projet. Avec une éolienne en moins, la variante 3 ne présente pas de superposition de rotor. Par ailleurs les interdistances entre les éoliennes sont régulières ce qui améliore la lisibilité du projet.

Ainsi, la variante n°3 est la plus favorable depuis ce point de vue.

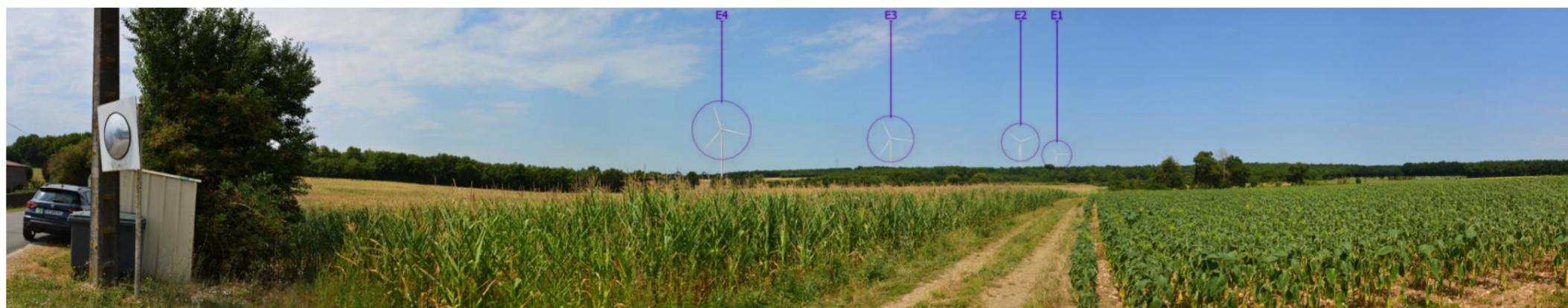
Variante 1



Variante 2

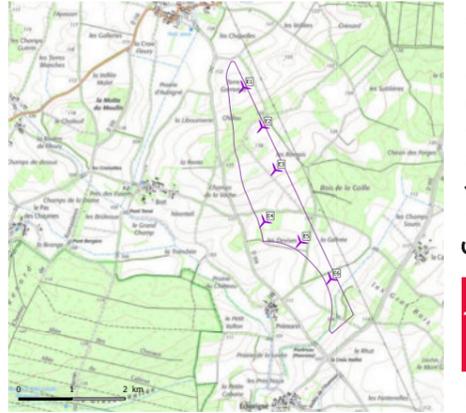


Variante 3

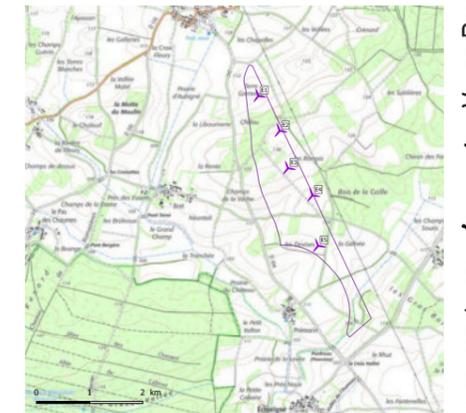


Vue photoréaliste avec esquisse

Variante 1



Variante 2



Variante 3



Vue photoréaliste

2 . TABLEAU COMPARATIF DES VARIANTES

	V a r i a n t e s		
	1	2	3
Nombre d'éolienne	6	5	4
Géométrie entre éoliennes	Courbe irrégulière de 6 éoliennes, orientation nord-sud	Front ondulé simple de 5 éoliennes, orienté nord-sud	Front ondulé simple de 4 éoliennes, orienté nord-sud
Interdistances entre éoliennes	Interdistances irrégulières	Interdistances irrégulières	Interdistances régulières
Distance minimale à une habitation	~ 560 m (E6), hameau de Prémorin	~ 600 m (E5), hameau de Prémorin	~ 600 m (E4), Hameau de Prémorin
Bilan	<p>Cette variante présente un nombre important d'éoliennes et une implantation qui manque de lisibilité depuis les points de vue étudiés. En effet, le cisaillement dans l'implantation des éoliennes (décalage de E4) génère des superpositions visuelles des éoliennes et des variations de la hauteur apparente. L'occupation horizontale de cette variante est conséquente et présente les éoliennes les plus prégnantes depuis le hameau de Prémorin.</p>	<p>Cette variante présente un nombre d'éoliennes réduit avec la suppression de l'éolienne E6 sur la partie sud de la ZIP. L'implantation du groupe nord présente une occupation horizontale réduite et des chevauchements visuels très localisés. Cette variante est néanmoins plus reculée du hameau de Prémorin. De plus, son tracé irrégulier est moins abrupte que la variante 1.</p>	<p>Cette variante présente le nombre d'éoliennes le plus réduit. L'occupation horizontale est donc la plus réduite des trois variantes. De plus, le choix d'une implantation sur une ligne simple et régulière limite les situations de chevauchements visuels et facilite la lisibilité du parc. En outre les interdistances sont régulières améliorant la lecture du parc en projet. De plus, cette variante est la plus éloignée des villages alentours ce qui réduit la hauteur apparente des éoliennes depuis les lieux de vie.</p>

Les photomontages de comparaison des variantes ainsi que le présent tableau permettent de comparer les différents paramètres et résultats des trois variantes.

Cette analyse a montré que la variante 3 est la variante de moindre impact en terme paysager. Cette démarche de choix de la variante est remis en perspective dans l'étude d'impact au regard des autres enjeux essentiels au projet : énergétique, acoustique, écologique, etc.

Au final, c'est la variante n°3 qui a été retenue.

IMPACTS PAYSAGERS

PARTIE 3

PARTIE 3. IMPACTS PAYSAGERS

A. ÉTUDE DE VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN

La carte illustrée ci-contre met en évidence le lien direct entre la visibilité du projet éolien, la topographie et les boisements.

Les légères ondulations du relief ainsi que les boisements présents au sud-est réduisent l'aire de visibilité théorique, notamment dans l'aire d'étude éloignée mais également au sein de l'aire rapprochée.

Il faut nuancer ces résultats qui sont théoriques puisque, dans la réalité, s'ajoutent de nombreux filtres visuels supplémentaires (petits boisements, haies, éléments bâtis et/ou micro-relief) qui ne peuvent être pris en compte à cette échelle.

Cette carte ne tient pas non plus compte de la prégnance liée à l'éloignement. En effet, au-delà du périmètre de l'aire éloignée, bien que des éoliennes soient théoriquement visibles, la prégnance est infime. La carte présentée ci-contre est donc l'aire de visibilité théorique maximale du projet éolien.

NB : C'est la hauteur maximum du gabarit envisagé (soit 179.5 m en bout de pale) qui a été retenue pour le calcul de la zone d'influence visuelle (sur cette carte et les suivantes).

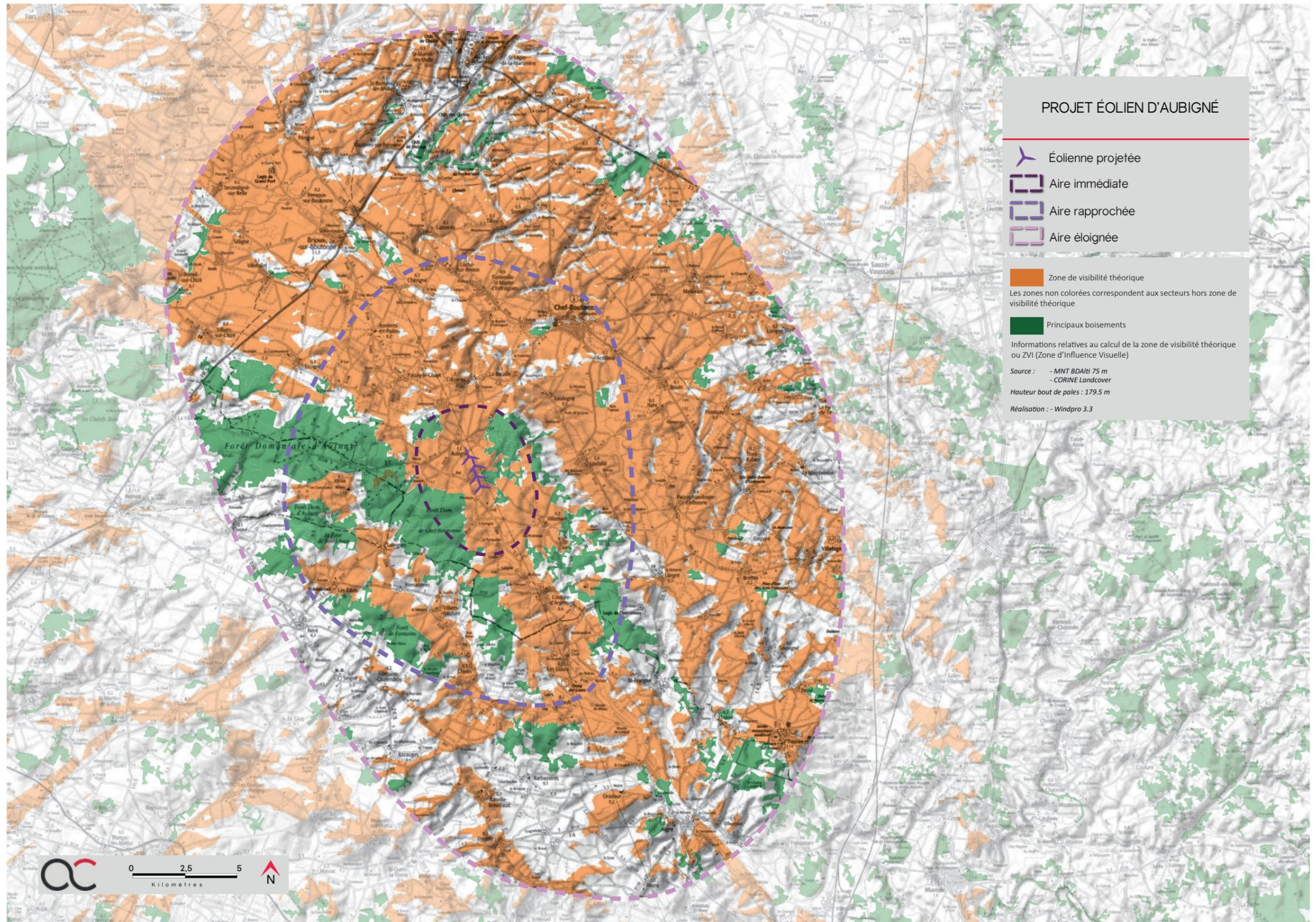


Figure 70 : Carte de visibilité théorique (binaire) du projet éolien

Le calcul de l'angle vertical apparent permet de compléter et d'affiner les résultats obtenus sur la carte de la page précédente. Là encore, les facteurs principaux qui influent sur le calcul de l'angle perçu sont le relief, pouvant ici et là soit masquer totalement le projet soit en tronquer

une partie, les boisements et également une donnée supplémentaire non prise en compte sur la carte précédente : la distance d'éloignement des éoliennes. Cette donnée permet encore de nuancer la visibilité du projet éolien dans le périmètre d'étude.

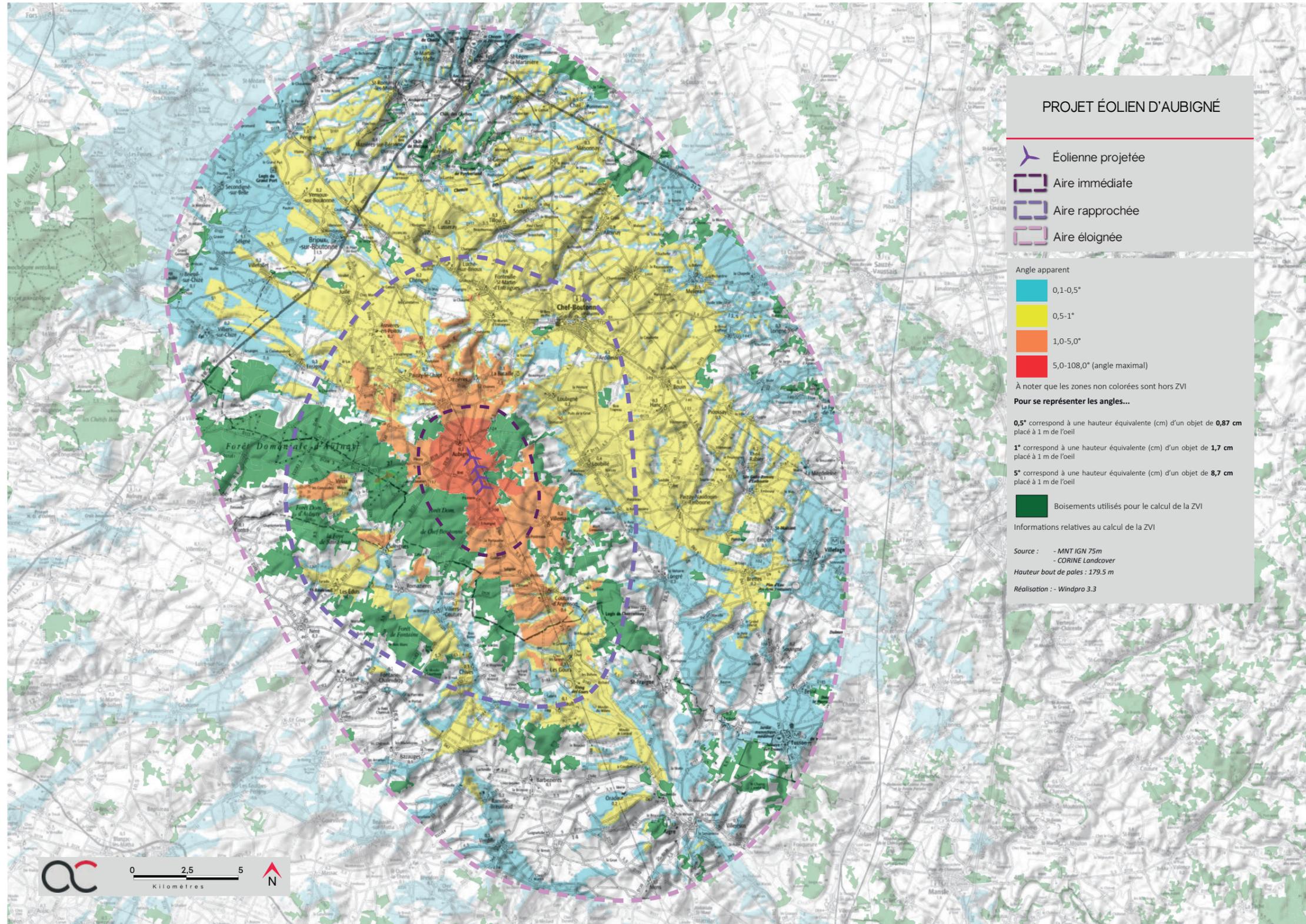


Figure 71 : Carte de visibilité théorique (angulaire) du projet éolien

B . PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES

1 . CHOIX DES PHOTOMONTAGES

Suite au repérage des sensibilités paysagères identifiées dans l'état initial (Partie 1), un ensemble de points de vue soigneusement choisis a été retenu pour étudier de manière fine l'impact paysager du projet éolien d'Aubigné.

Les sensibilités paysagères identifiées dans l'état initial ont été regroupées par grande thématique (contexte éolien, déplacements, patrimoine, paysage et habitat) afin de simplifier l'analyse des impacts. Néanmoins, toutes les sensibilités ont été conservées et chaque point de vue correspond à l'évaluation d'un (ou de plusieurs) enjeu(x) :

- > Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques,
- > Effet cumulé¹ avec un autre parc éolien²,
- > Perception depuis les axes de communication,
- > Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg,
- > Visibilité et/ou covisibilité avec le patrimoine bâti et paysager protégé.

Les tableaux ci-après en donnent le détail, photomontage par photomontage.

La réalisation de la carte de visibilité théorique du projet éolien a permis de réduire la surface potentiellement impactée (par rapport à la carte de visibilité théorique du site d'étude - voir Etat Initial) et d'ajuster le placement des points de photomontages. Ces derniers ont été prioritairement choisis dans les secteurs de visibilité théorique et en corrélation avec les sensibilités identifiées dans l'état initial, afin d'évaluer l'impact réel du projet éolien d'Aubigné.

Les cartes suivantes permettent de visualiser l'emplacement des points de photomontages.

Les secteurs ne présentant pas de sensibilité ou de niveau très faible, vis-à-vis du projet éolien, n'ont pas fait l'objet de photomontages. Au contraire, des sensibilités identifiées comme fortes au stade de l'état initial peuvent faire l'objet de plusieurs photomontages.

¹ Les photomontages ont été réalisés en tenant compte du contexte éolien connu au jour de leur réalisation soit janvier 2021.

² L'abréviation PE sera utilisée dans la suite de ce rapport pour désigner un parc ou projet éolien

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire éloignée						
1	Vue depuis la RD 109					Covisibilité avec Restes de la commanderie (MH 36)
2	Vue depuis les abords du Domaine de Grand Port	Bande bocagère de Niort				Domaine du Grand Port (MH39)
3	Vue depuis les abords de l'hospice et de l'église Saint Savienien de Melle		P.E. Châteliers / P.E. De Tourette 1 & 2		Centre bourg de Melle	Hospice et Eglise Saint Savienien de Melle (MH48 et 50)
4	Vue depuis les abords de l'Église Saint-Sulpice de Tillou				Centre bourg de Tillou	Eglise Saint-Sulpice de Tillou (MH 53)
5	Vue depuis l'église de Loizé		P.E. de Saint Fraise / P.E.de Poitou Charente VII / P.E. des Groies		Franges ouest de Loizé	Eglise de Loizé (MH6)
6	Vue depuis l'est du bourg de Bouin		P.E. de Romazières / P.E.de Poitou Charente VII / P.E. des Groies			Eglise de Bouin (MH9)
7	Vue depuis les abords du château de Saveille					Château de Saveille (MH17)
8	Depuis la RD 182		P.E. de Saint Fraise	RD 182		
9	Vue depuis la frange nord du village de Tusson	Plaine de Niort	P.E. Saint Fraise (accrodé et en service) P.E. Couture Énergie	RD61	Franges nord de Tusson	Village de Tusson (Site inscrit)

Figure 72 : Tableau descriptif des sensibilités paysagères par photomontage de l'aire d'étude éloignée

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire rapprochée						
10	Vue depuis le village de Chives				Sud de Chives	
11	Vue depuis les franges nord de Couture d'Argenson				Franges nord de Couture d'Argenson	
12	Vue depuis le hameau de la Touche à Villiers-Couture			RD 130	Sortie est du hameau de la Touche à Villiers-Couture	
13	Vue depuis la RD 131			RD 131	Concurrence visuelle avec le bourg de Saleignes	
14	Vue depuis l'ouest du village de Vinax				Franges ouest du village de Vinax	
15	Vue depuis la RD 129		P.E. de Saint-Mandé-sur-Brédoire	RD 129		
16	Vue depuis la RD 110			RD 110		
17	Vue depuis la sortie est de Paizay-le-Chapt			RD 104	Franges est de Paizay-le-Chapt	
18	Vue depuis l'entrée ouest de Luché-sur-Brioux			RD 740	Franges ouest de Luché-sur-Brioux	
19	Vue depuis la sortie sud-est de Fontenille-Saint-Martin-d'Entraigues			RD 740	Franges sud est de Fontenille	
20	Vue depuis la RD 737			RD 737		Eglise de Javarzay (MH5)
21	Vue depuis le château de Javarzay			RD 737	Franges ouest de Chef-Boutonne	Château de Javarzay (MH4)
22	Vue depuis la sortie ouest du bourg de Chef-Boutonne			RD 110	Franges ouest de Chef-Boutonne	
23	Vue depuis le centre bourg de Chef-Boutonne				Centre bourg de Chef-Boutonne	
24	Vue depuis le croisement de la RD 509 et RD 109			RD 509 et 109		
25	Vue depuis la RD 110 en bordure d'aire immédiate		P.E. de Romazières	RD 110		
26	Vue depuis la RD 105 en sortie ouest de Loubigné			RD 105	Sortie Sud De Loubigné	
27	Vue depuis le village de Loubillé			RD 173	Franges sud de Loubillé	
28	Vue depuis le centre du village de Villemain				Centre du village de Villemain	

Figure 73 : Tableau descriptif des sensibilités paysagères des photomontages de l'aire d'étude rapprochée

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire immédiate						
29	Vue depuis le hameau de la Portaudrie				Hameau de la Portaudrie	
30	Vue depuis le hameau de la Grande Colline				Hameau de la Grande Colline	
31	Vue depuis l'entrée ouest du village d'Échorigné				Entrée ouest du village d'Echorigné	
32	Vue depuis le village d'Échorigné				Franges nord du village d'Echorigné	
33	Vue depuis le croisement entre la RD 104 et la RD 105			RD 104 et 105		
34	Vue depuis le hameau de prémorin				Hameau de Prémorin	
35	Vue depuis la RD 104 à proximité de Prémorin			RD 104	Hameau de Prémorin	
36	Vue depuis la sortie est du hameau de Bret				Franges est du hameau de Bret	
37	Vue depuis l'entrée ouest du hameau de Bret				Franges ouest du hameau de Bret	
38	Vue depuis le hameau du Pas des Chaumes				Coeur du hameau du Pas des Chaumes	
39	Vue depuis le village de Fleury				Coeur du village de Fleury	
40	Vue depuis la RD 104 au nord d'Aubigné			RD 104	Concurrence visuelle avec le village d'Aubigné	
41	Vue depuis la sortie sud du bourg de Sémousais				Franges sud du village de Sémousais	
42	Vue depuis l'entrée ouest d'Aubigné			RD 110	Franges ouest d'Aubigné	
43	Vue depuis le centre bourg d'Aubigné				Centre du village d'Aubigné	
44	Vue depuis la sortie sud d'Aubigné	Figure 74 : Tableau descriptif des sensibilités paysagères des photomontages d		RD 104	Franges sud d'Aubigné	
45	Vue depuis la hameau le Peu			RD 110	Depuis le hameau Le Peu	
46	Vue depuis la RD 104 au sud d'Aubigné			RD 104		
47	Vue depuis la RD 105	Plateaux boisés		RD 105		
48	Vue depuis le hameau de la Caille	Plateaux boisés		RD 105	Depuis le hameau de la Caille	

Figure 75 : Superposition des points de photomontage de l'aire éloignée sur la ZVI du projet

PROJET ÉOLIEN D'AUBIGNÉ

-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

 Points de photomontage

Angle apparent

-  0,1-0,5°
-  0,5-1°
-  1,0-5,0°
-  5,0-108,0° (angle maximal)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'œil

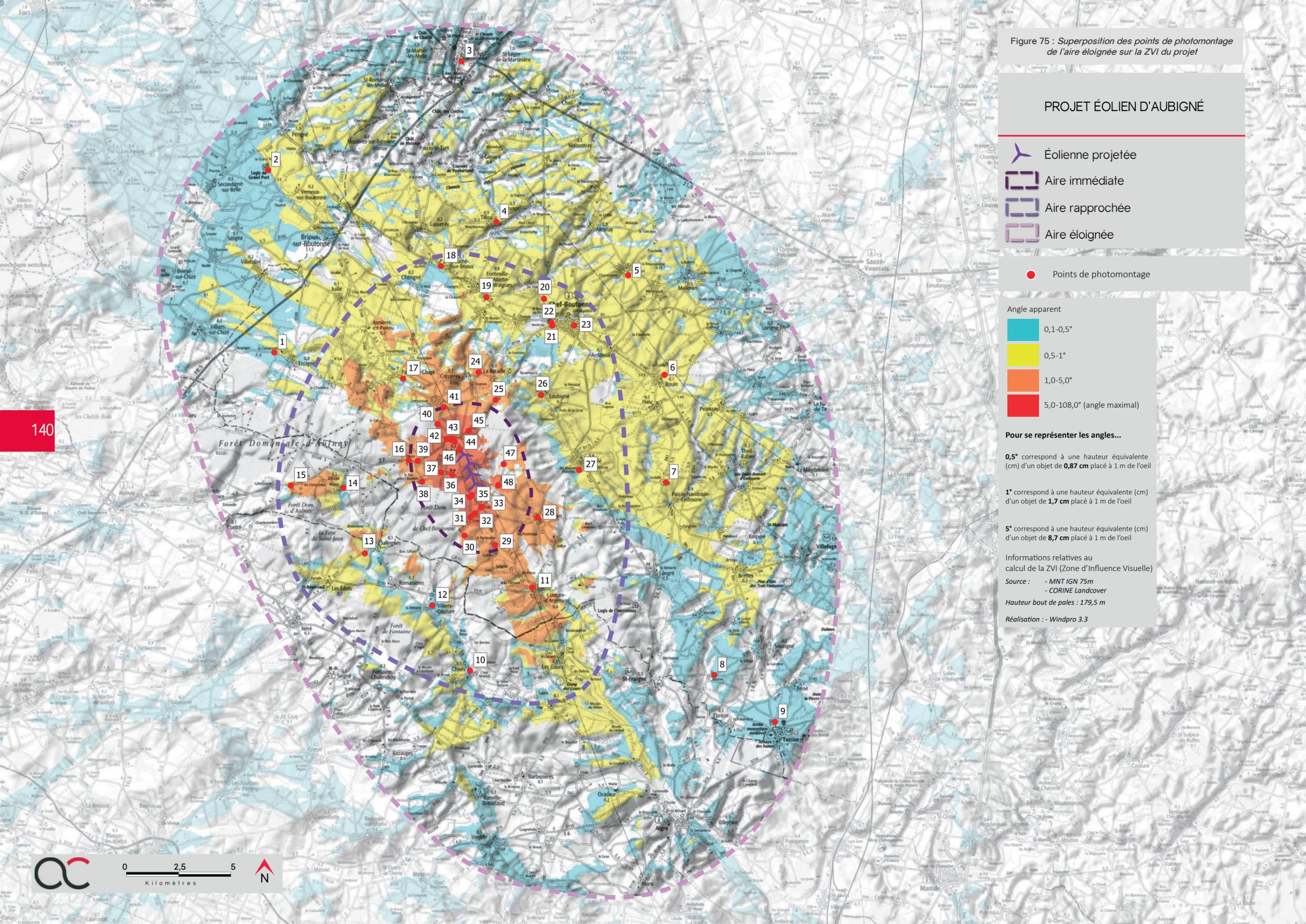
5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'œil

Informations relatives au calcul de la ZVI (Zone d'Influence Visuelle)

Source : - MNT IGN 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 179,5 m

Réalisation : - Windpro 3.3



140

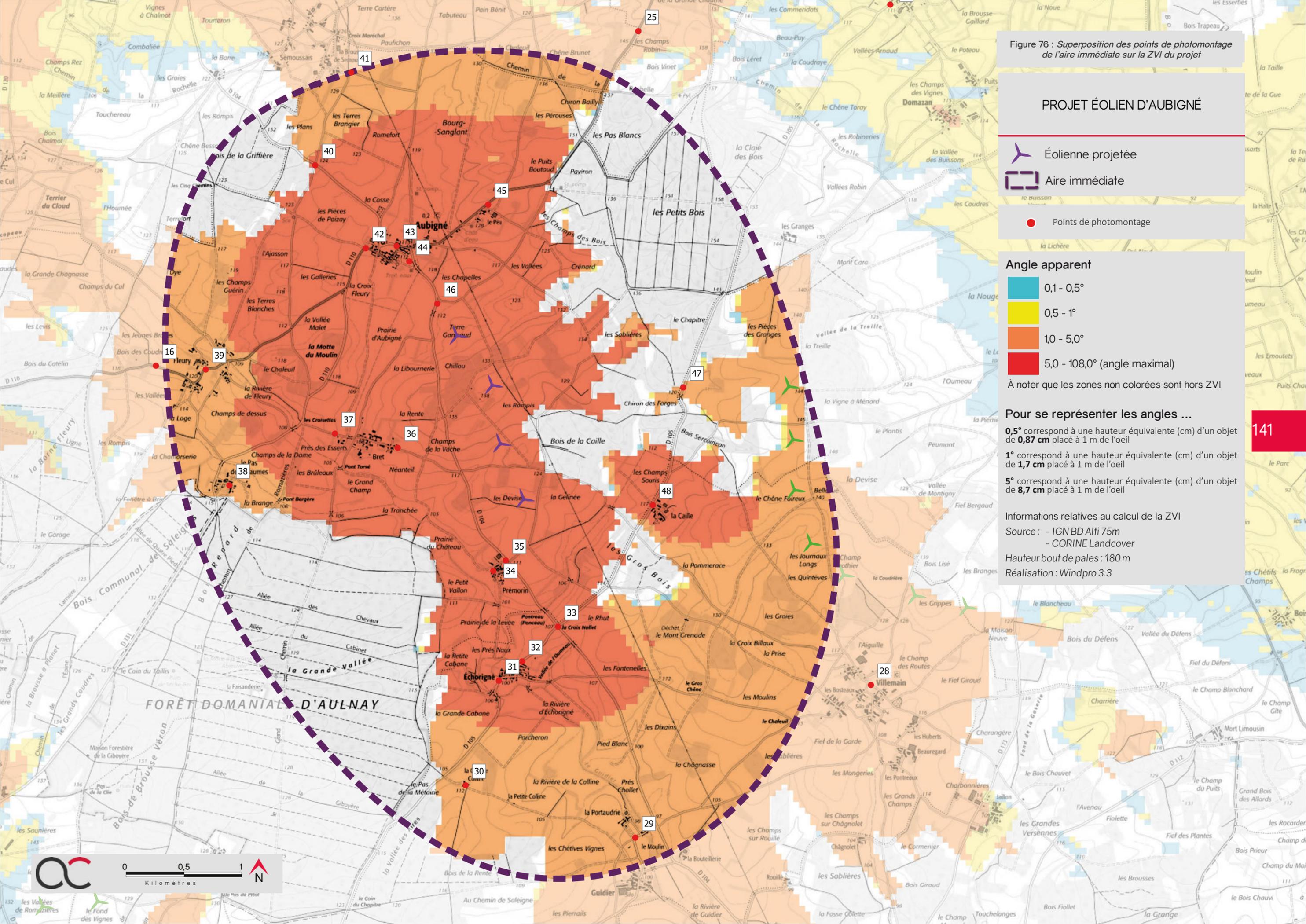


Figure 76 : Superposition des points de photomontage de l'aire immédiate sur la ZVI du projet

PROJET ÉOLIEN D'AUBIGNÉ

-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate
-  Points de photomontage

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  1,0 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Pour se représenter les angles ...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

Informations relatives au calcul de la ZVI
 Source : - IGN BD Alti 75m
 - CORINE Landcover
 Hauteur bout de pales : 180 m
 Réalisation : Windpro 3.3

Figure 77 : Superposition des points de photomontage sur la carte de synthèse de l'aire éloignée

PROJET ÉOLIEN D'AUBIGNÉ

 Éolienne projetée

 Aire immédiate

 Aire rapprochée

 Aire éloignée

 Points de photomontage

 Secteur sans visibilité théorique vers le projet éolien

Gradient de la sensibilité paysagère

Très faible  Faible  Modérée  Forte  Très forte 

Nature de la sensibilité paysagère

-  Effet cumulé avec un autre parc éolien
-  Perception des unités paysagères
-  Perception depuis les axes de communication
-  Perception des vallées
-  Visibilité depuis un Monument Historique
-  Visibilité depuis un site protégé
-  Visibilité depuis un site patrimonial remarquable
-  Perception depuis l'habitat
-  Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg ou covisibilité avec un Monument Historique

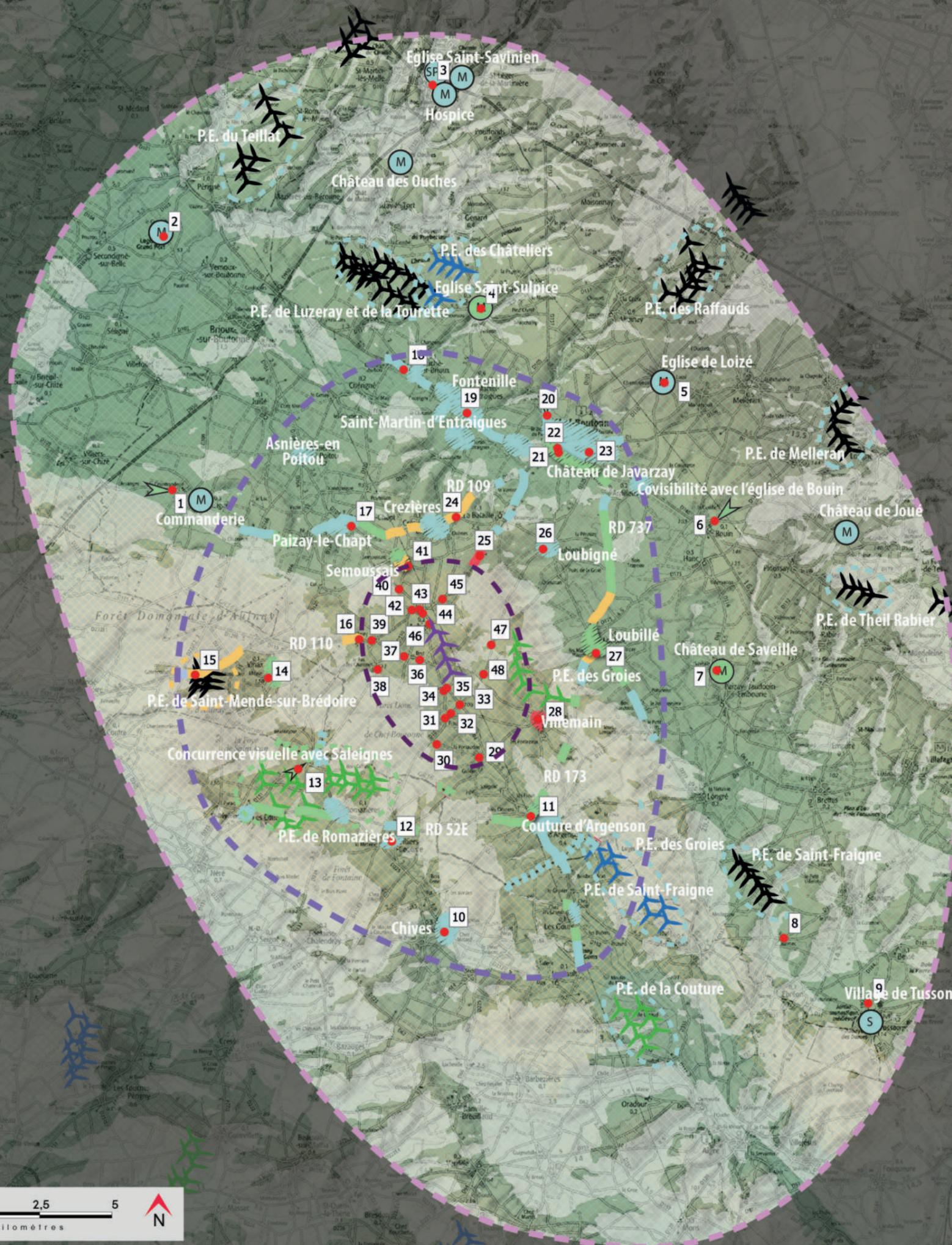


Figure 79 : Superposition des points de photomontage sur la carte de synthèse de l'aire immédiate

PROJET ÉOLIEN D'AUBIGNÉ

 Éolienne projetée
 Aire immédiate

 Points de photomontage

 Secteur sans visibilité théorique vers le projet éolien

Gradient de la sensibilité paysagère

	Très faible
	Faible
	Modérée
	Forte
	Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

-  Perception des unités paysagères
-  Perception depuis les axes de communication
-  Perception des vallées
-  Visibilité depuis un Monument Historique
-  Visibilité depuis un site protégé
-  Visibilité depuis un site patrimonial remarquable
-  Perception depuis l'habitat
-  Covisibilité avec une silhouette de bourg ou avec un Monument Historique



C . MÉTHODOLOGIE DE LECTURE DES PHOTOMONTAGES

Photomontage n°36 : Vue depuis la sortie est du hameau de Bret

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 110m | 133m | 176.5m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E3 : 0,9km
 Éolienne la plus éloignée : E4 : 1,2 km

Légende

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate

> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien d'Aubigné

> Cônes de vue

- Champ visuel panoramique (180°) illustré page 3
- Bord azimutal gauche de la vue 120°
- Trail de coupe paysagère illustrée pages 1 et 2
- 1ère vue de 40° illustrée page 4
- 2ème vue de 40° illustrée page 5
- 3ème vue de 40° illustrée page 6
- Bord azimutal droit de la vue 120°
- Champ visuel panoramique (120°)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.3
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

Coupe topographique sans exagération du relief

Carte de localisation du point de photomontage (carte IGN + ZVI + contexte éolien)

Cône de vue (emprise des trois 40° sur le 180°)

Projet éolien Trait de coupe

